

Département des Alpes de Haute Provence
Commune de LIMANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 novembre 2021

N° 35/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à dix-huit heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur FURET Nicolas, Maire.

Convocation du 4 novembre 2021.

Présents : Mesdames et Messieurs, FURET Nicolas, CHABAUD Jacqueline, FERNANDEZ Marie, HUSMANN Suzanne, TEYSSIER Romain, GAUBERT Laurent, PICCA Caroline

Absents : BARBERIS Linda, FIASCHI Thomas

Excusés : CHAUD Jérémy, BRACHET Elohim

Secrétaire de séance : CHABAUD Jacqueline

OBJET : Décisions modificatives relatives au budget communal

Compte tenu de plusieurs comptes d'imputations non budgétisés, il est nécessaire de prendre des décisions modificatives concernant la section dépenses d'investissement dans le budget communal afin de pouvoir émettre les mandats.

Budget Principal :

Décisions modificatives ci-dessous :

- | | |
|--|----------|
| • Chapitre 020 (dépenses imprévues d'investissement) | - 5000 € |
| • Chapitre 16 compte 16873 (autres dettes états et établissements) | + 1000 € |
| • Chapitre 21 compte 2183 (matériels de bureau et informatique) | + 4000 € |

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

AUTORISE le maire à prendre les décisions modificatives ci-dessus,
AUTORISE le maire à signer toute démarche consécutive à cette décision
à l'unanimité des membres présents (Pour – Contre – Abstention)

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire,
FURET Nicolas

